

Tous les autres traits de démence qu'on a cités de lui dans l'instruction de son procès n'ont paru rien en comparaison de celui-ci. Son avocat en a tiré un parti merveilleux pour établir qu'un homme possédé comme Mc-Naughten d'une monomanie aussi prononcée contre le nom de Jésuites, était tout ce qu'il y avait au monde de plus incurable et de plus digne de pitié, et qu'on ne pouvait pas raisonnablement lui en vouloir de chercher à tuer ses fantômes. (*)

On connaît des pays où ce serait aussi une bonne excuse à faire valoir que d'alléguer comme l'avocat de Mc Naughten, qu'en attendant à la vie d'un homme on avait cru que c'était un Jésuite. Cela formerait une circonstance atténuante qui serait certainement prise en considération. Mais malheureusement pour l'honneur de ces pays-là, ce ne serait point sur la folie qu'un pareil crime serait rejeté; et c'est là ce qu'il y a de plus triste dans l'état mental d'une société.

—Un journal anglais annonce une découverte importante qui, si elle est vraie, fera sensation dans le monde littéraire. Un ancien ami de lord Byron, demeurant à Gènes, était resté dépositaire des papiers du poète. Au moment de son dernier voyage en Grèce, où l'on sait qu'il est mort. Parmi ces papiers se trouverait la fin de *Don Juan*, c'est-à-dire les huit derniers chants du poème que lord Byron avait conçu en vingt-quatre chants, dont il n'avait livré que les seize premiers à son éditeur.

FRANCE.

—Nous lisons dans la *Presse* du 14 mai :

« On active, dans tous nos ports de mer, la construction et la mise à l'eau de paquebots à vapeur, tout fait espérer qu'on sera en mesure d'organiser le service de la correspondance avec les contrées intertropicales, aussitôt que le *Gomer* sera de retour. La frégate à vapeur *Magellan*, de 450 chevaux, est terminée à Brest, où elle sera mise à l'eau le 15 du mois du courant.

« La compagnie de Londres, effrayée des nombreux naufrages de ses frégates à vapeur, vient de décider qu'à l'avenir les commandans des bâtimens seraient soumis aux examens les plus sévères sur la théorie aussi bien que sur la pratique; on exigera d'eux, surtout, qu'ils aient des connaissances, en ce qui concerne la navigation des côtes, sur tous les points où touchent les navires. Cette mesure aura un effet rétroactif; elle sera appliquée, par conséquent, non seulement aux commandans qui seraient à l'avenir engagés au service de la compagnie, mais encore, dès leur retour, à ceux qui sont en mer. »

—Le 5 mai, anniversaire de la mort de Napoléon, deux guirlandes bien confectionnées, bien bronzées et surmontées de deux boules dorées, ont été déposées, par des porteurs inconnus, près de la colonne Vendôme. On attribue ce cadeau singulier à un des généraux de l'empereur qui aura voulu ainsi remplacer la mesquine guirlande conservée par l'autorité militaire au bas du monument élevé à la gloire de nos soldats avec le bronze des canons ennemis.

—Parmi les discours adressés au roi, à l'occasion de sa fête, nous citerons ceux de Mgr. le nonce apostolique, au nom du corps diplomatique et de Mgr. l'archevêque de Paris.

Discours de Mgr. le nonce apostolique, au nom du corps diplomatique.

« SIRE,

« Si les sentimens et les vœux du corps diplomatique et des souverains qu'il a l'honneur de représenter n'étaient pas déjà parfaitement connus de Votre Majesté, élevé sans mérite à l'éminente dignité qui me donne la haute mission de les lui manifester dans cet anniversaire solennel, je désespérerais de la pouvoir remplir dignement.

« Ces sentimens et ces vœux, Sire, sont et seront toujours les mêmes.

« Que le bonheur de Votre Majesté et de votre auguste épouse, de toute votre royale famille, soit d'une longue durée et d'une perfection complète!

« Le mariage de la princesse votre fille, cet événement prospère, arrivé si à propos pour augmenter la joie de votre fête, est un présage qui console.

« Que Votre Majesté soit heureuse, et comme père, et comme roi!

« C'est à l'ordre et à la paix, auxquels Votre Majesté, d'accord avec les autres souverains, a coopéré avec tant d'efforts et de succès, que se rattache le bien-être si désirable et si désiré de la France et du monde.

« Dieu daignera en accorder le maintien. Comme dans sa puissance, dans sa sagesse, dans sa justice, Dieu est encore infini dans sa miséricorde.

« Le corps diplomatique prie Votre Majesté d'agréer, avec ces sentimens et ces vœux, ses félicitations respectueuses. »

Le roi a répondu :

« Il m'est fort agréable de recevoir, par votre organe, à l'occasion de ma fête, l'expression des sentimens et des vœux que vous m'offrez au nom du corps diplomatique et des souverains qu'il représente auprès de moi. J'espère avec vous que le ciel continuera à répandre ses bénédictions sur la France. L'affermissement du repos dont elle jouit calme de plus en plus les passions dont l'effervescence aurait pu le troubler, et la confiance si heureusement croissante dans la durée de la paix du monde et dans l'accord de tous les gouvernemens pour en assurer le maintien, facilite le succès de nos efforts et ajoute d'année en année de nouveaux progrès à la prospérité des nations.

(*) Mais cette doctrine là est des plus dangereuses pour la vie des citoyens du Canada; il y a tant de journaux et de révérends qui sont atteints de cette monomanie, qu'ils pourraient tout se permettre avec cette excuse là. Nous consentons volontiers à les plaindre pour leur triste maladie, mais nous n'en excuserons jamais les conséquences, si elle est de cette nature. Qu'ils prennent donc au plus vite de l'hydrogène; peut-être qu'ils n'auraient plus peur de leurs croque-mitaines; et nos vies seront en sûreté.

« Je vous remercie de vos félicitations sur le mariage de ma fille. La reine et toute ma famille se joignent à moi pour vous témoigner comme nous y sommes sensibles. »

Discours de Mgr. l'Archevêque de Paris.

« SIRE,

« Qu'il nous soit permis de reporter une partie des vœux que nous venons offrir au roi sur une princesse, objet de sa tendre affection, qui possède tous les sentimens de son auguste mère, et reproduit avec tant de fidélité ses pieux exemples.

« Il sera digne de son illustre épouse le prince auquel vous avez donné, Sire, une preuve si éclatante de votre estime en l'adoptant pour l'un de vos fils.

« Nous aimons à voir dans votre royale famille la pratique de ces vertus modestes qui assurent à toutes les familles particulières un solide bonheur, mais qui sont plus spécialement bénies de Dieu, lorsqu'elles résistent à toutes les séductions de la grandeur.

« Elles ont le double privilège d'agir avec autant de puissance que de douceur sur les mœurs publiques et de faire remonter vers le trône des hommages qui le rendent plus fort et le rendant plus respecté.

« Puisse la religion à laquelle vous devez, Sire, cet inestimable bienfait, répandre sur la France toutes les autres grâces dont elle est la source! Puisse-t-elle faire pénétrer son esprit de sagesse, sa vérité, ses nobles et pures inspirations dans les lettres, dans les sciences philosophiques, dans l'instruction qui y prépare, et exercer ainsi une influence utile à leur progrès, nécessaire aux intérêts les plus sacrés de notre patrie.

« Vous nous pardonnerez, Sire, d'associer ces pensées dignes de votre haute intelligence et de votre religieuse sollicitude aux vœux que nous nous formons pour vous, aux prières par lesquelles l'Eglise de France appelle sur Votre Majesté les bénédictions du ciel.

Le roi a répondu :

« Je suis bien touché des sentimens que vous m'exprimez tant en votre nom qu'en celui du clergé de Paris. Je vous remercie des prières que vous adressez à Dieu pour qu'il répande ses bénédictions sur le mariage que ma fille vient de contracter. Je fais des vœux pour que la religion continue de plus en plus à améliorer les hommes, en exerçant sur l'enfance comme sur l'âge mûr, cette influence salutaire qui les affermit dans la voie de la piété, de la morale et de la vertu. Vous savez combien je me suis toujours efforcé d'assurer à la France la jouissance de ce grand bienfait. Mais n'oublions pas les difficultés dont nous sommes entourés, et unissons-nous pour les aplanir, en leur opposant cet esprit de sagesse et de modération qui est le plus sûr moyen d'en triompher. »

ALGÉRIE.

—La *Sentinelles* donne des détails remplis d'intérêt sur un fait d'armes mentionné dans les dernières correspondances d'Afrique :

« Nous avons à présenter encore à l'admiration de l'armée, dit ce journal, un des traits de courage individuel dont la guerre d'Afrique a déjà offert tant de beaux exemples.

« Le 21 mars, la colonne du général Gentil, qui, depuis plusieurs jours, bivouaquait sur la rive droite du chéouf, fit une marche de nuit dans les montagnes occupées par les Ben-y-Zarouin. Elle arriva de grand matin sur un plateau où se trouvaient plusieurs habitations, construites en pierres, et dominées par un marabout à double enceinte et entouré de murailles crénelées. La première habitation n'opposa que fort peu de résistance, parce que ce n'était pas là le point central des forces de l'ennemi, mais à quarante pas plus loin était le marabout, forteresse renfermant environ 1,200 Arabes, hommes et femmes, armés de fusils, de pistolets, de pierres, et qui paraissaient résolus à défendre à outrance leur marabout.

« Le 32^e de ligne formait, ce jour-là, l'avant-garde. Le colonel Cavaignac envoya deux compagnies de grenadiers pour commencer l'attaque. Bientôt la fusillade s'engage, mais celle des Arabes, qui tiraient à couvert de nos balles, étant seule meurtrière, le général Gentil ordonne d'enlever le marabout d'assaut. Le capitaine Hardouin, commandant la première compagnie de grenadiers, donne aussitôt l'élan à ses soldats, en s'élançant à leur tête le sabre à la main. Arrivé le premier au pied du marabout, il se fait aider pour gravir la muraille, et saute dans l'enceinte suivi de son sergent-major, le brave Andrieux, et de quelques grenadiers, qui, tous, sont tués ou blessés grièvement à ses côtés. Les balles connaissent le capitaine Hardouin; elles le respectèrent. — Il en reçut trois dans son manteau, sans être atteint.

« Animés par l'exemple de leur digne chef, les grenadiers, qui étaient restés au pied du marabout, croisent leurs fusils avec ceux des Arabes, par les ouvertures des créneaux, et franchissent le mur qui les séparait de l'ennemi. En moins de vingt minutes, ce poste est emporté. Deux cents Arabes tués dans le marabout, sept ou huit cents prisonniers et 5,000 têtes de bœuf tombées dans nos mains, tels sont les résultats de cette brillante affaire, qui serait digne de figurer parmi les plus belles actions d'éclat qui illustrèrent les grands jours de la République et de l'Empire.

« On nous assure que le général Gentil s'est empressé de proposer l'introduction d'un capitaine pour la croix des braves. »

OCÉANIE.

ILES MARQUISES.—M. le capitaine Bruat, gouverneur des possessions françaises dans l'Océanie, est parti de Toulon le 4, à bord de la frégate *Uranie*, avec 160 passagers et 547 hommes d'équipage; avant lui, plusieurs bâtimens de transport ont quitté nos ports pour se rendre aux îles Marquises,